



NetXP

A Boulogne Billancourt, le 25 avril 2014.

H.E. Ban Ki-moon

Secrétaire Général

Nations Unies

New York, NY 10017

USA

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que NetXP soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès. Cette COP contiendra trois éléments :

- ▶ Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre).
- ▶ Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
- ▶ Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

NETXP
159 rue de Silly
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 46 48 26 00
RCS Nanterre B 438 113 250

Olivier Roussel

Président

